

100816301
SV/CR/

**SCP Stéphane VOGLIMACCI
NOTAIRE ASSOCIE
20110 PROPRIANO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire à Propriano, le **18 Mars 2025**, Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil**, par :

Mme Elisabeth **STROMBONI**, en son vivant retraitée, demeurant à PROPRIANO (20110) 1 rue Casanova d'Aracciani Ehpas Casa Serena. Née à SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO (20112), le 10 novembre 1921. Célibataire. Décédée à PROPRIANO (20110) (FRANCE), le 19 mai 2021.

Désignation des biens :

Dans un ensemble immobilier cadastré Section AD, n°121, Lieudit BISE, pour une surface de 08a 38ca, le lot de copropriété suivant : Lot numéro quinze (15) : Un garage au rez-de-chaussée de la maison B, orienté Sud-Ouest.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse électronique de l'étude : voglimacci@notaires.fr